

Jours de collecte des déchets dans votre secteur

→ Beauvais centre-ville

Les bacs sont à sortir les jours de collecte **dès 19h** et à rentrer le lendemain matin **avant 9h**, sauf pour les déchets végétaux qui sont collectés le **jeudi matin** (sacs papiers à sortir la veille au soir).

ATTENTION :
tout conteneur présent sur la voie publique en dehors des jours et heures de collecte est passible d'une contravention.

Pas de collecte les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

www.beauvaisis.fr

FIL JAUNE

Une interrogation, un conseil pour la gestion de vos déchets ménagers, végétaux...?

0 800 00 60 40

Service & appel gratuits

Pour toute question relative à la gestion de vos déchets, n'hésitez pas à contacter le

Jours de collecte des déchets dans votre secteur

→ Beauvais centre-ville

ATTENTION → AUCUNE COLLECTE LE SAMEDI

LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI



EMBALLAGES PLASTIQUES ET MÉTALLIQUES



PAPIERS ET CARTONNETTES



ORDURES MÉNAGÈRES



VÉGÉTAUX

Collecte réservée uniquement aux particuliers

COLLECTÉS LE MATIN



Déchets végétaux : Collecte du 1^{er} jeudi du mois d'avril au dernier jeudi du mois de novembre.

→ Les encombrants

Les **déchets encombrants** ne sont pas collectés avec les ordures ménagères. Ils sont acceptés toute l'année dans les déchetteries du territoire ou collectés, en porte-à-porte, sur simple rendez-vous au **0 800 00 60 40** pour les personnes à mobilité réduite ou sans moyen de transport. La collecte est limitée à **3m³** et à **un seul rendez-vous par mois**.

✓ Pour la collecte sur rendez-vous, les encombrants acceptés sont les suivants :

- Ferraille (vélo, gazinière...)
- Mobilier (literie, matelas...)
- Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
- Bois et dérivés (meubles, portes, fenêtres...) de dimension inférieure à 2 mètres.

✗ Les déchets identifiés dans la liste ci-dessous ne rentrent pas dans la catégorie des encombrants. ILS SONT À DÉPOSER EN DÉCHETTERIE !

- Gravats, déblais, faïence
- Pneumatiques
- Déchets dangereux (pot de peinture, huile de vidange...)
- Déchets végétaux, cartons
- Cuve à fioul, chauffe-eau.